

COMMUNE DE VINAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 18 FÉVRIER 2021 à 19 heures

Afférent au conseil municipal : 13

Ont pris part à la séance : 14

En exercice : 15

date de convocation : 10/02/2021

date d'affichage : 11/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué le 10 février 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à la salle des fêtes de Vinay en raison des conditions sanitaires liées au COVID-19, sous la présidence de Monsieur Éric FILAINE, Maire de la commune de Vinay.

Membres présents : FILAINE Éric, GAUTRON Rodolphe, LECOMTE Jérémy, SODOYER Sylvie, NANNAN Jean-Marie, COLLIN Josiane, LABORIE Laurent, PINEL Carole, JUNIET Jean-Pierre, BELLIER Dominique, LARUE Marie-Madeleine, LEJARLE Nicolas, DECARRIER Florence.

Membres absents excusés : BLARY Catherine (procuration donnée à M. FILAINE Éric), TOUBANCE Bryan.

Monsieur Jérémy LECOMTE a été nommé secrétaire de séance.

Lesquels forment la majorité des membres et peuvent valablement délibérer.

Le compte-rendu de la séance du 17 novembre 2020 a été approuvé par les membres du Conseil Municipal.

1. Convention avec le Syndicat Intercommunal Scolaire de Brugny Ablois Vinay (S.I.SCO.B.A.VI)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les agents de la commune de Vinay, Mme Christine CUREL et Mme Alexandra MURIAS, prennent les enfants de Vinay en charge matin et soir entre le Groupe Scolaire de Saint Martin d'Ablois et le bus scolaire.

D'autre part, à la demande de la mairie de Saint Martin d'Ablois, l'agent communal de Vinay, M. Christophe GASTINE, peut être appelé pour aider au S.I.SCO.B.A.VI pour des besoins occasionnels (déménagement, peinture,...).

Une convention de mise à disposition du personnel doit être établie entre la commune de Vinay et le S.I.SCO.B.A.VI à compter du 1^{er} mars 2021, pour une durée de 3 ans maximum et pouvant être renouvelée par reconduction expresse.

Le S.I.SCO.B.A.VI remboursera à la commune de Vinay le montant de la rémunération et des charges sociales de chaque agent au prorata du temps de mise à disposition. La facturation sera effectuée une fois par an, fin de l'année civile.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve la mise à disposition de trois agents de la commune de Vinay au S.I.SCO.B.A.VI, et donne pouvoir à M. le Maire pour signer la convention et toutes pièces y afférent.

2. Préparation du budget primitif 2021 : prévision des travaux et subventions aux associations

a) Programme d'investissements :

Le Maire expose à l'assemblée les prévisions de travaux à réaliser en 2021 :

- Pose de 10 mini-cavernes dans le cimetière : 3 500,00 € TTC
- Remplacement des appareillages et lampes de l'éclairage public du lotissement « Les Grandes Pièces » : 3 840,00 € TTC
- Bibliothèque
- Végétalisation
- Jeux pour enfants sur le terrain vert
- Terrain de pétanque

b) Subventions aux associations :

Les subventions attribuées aux associations sont identiques au budget primitif 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ces prévisions.

3. Feu d'artifice

Le Maire fait part à l'assemblée de sa rencontre avec un commercial de la Société SEDI Equipements. Celui-ci a présenté un feu d'artifice différent et plus complet que celui d'Euro Bengale pour le même budget, soit 2 400,00 € TTC.

La société SEDI propose de fournir un artificier au tarif de 500,00 € la prestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord à M. le Maire pour recontacter la Société SEDI et demander un devis avec artificier inclus, et lui donne pouvoir pour signer le devis.

Questions diverses :

- Fête patronale :
La fête patronale aura lieu les 19,20 et 21 juin 2021, sous réserve des conditions sanitaires. Il est prévu une retraite aux flambeaux en musique le samedi soir, ainsi qu'une prestation musicale le dimanche après-midi.
- Brocante :
L'association Vinay en Fête se joint à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vinay pour organiser une brocante le Dimanche 11 Avril 2021, sous réserve des conditions sanitaires.
- M. le Maire informe l'assemblée que les travaux d'agrandissement du Groupe Scolaire de Saint Martin d'Ablois ont commencé en janvier 2021.
- Lotissement « Les Grandes Pièces » :
Il est évoqué le sujet de la reprise du lotissement « Les Grandes Pièces ».
Lors de la réunion du 16 octobre 2019 avec le Président et les services de la Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne (CAECPC), il avait été demandé une étude parcellaire sur l'assainissement. Celle-ci a été réalisée.
M. le Maire prend note de ces informations et informe qu'il va prendre rendez-vous avec les services et le Président de la CAECPC pour organiser une réunion prochainement avec les habitants du lotissement.

La séance a été levée à 22 heures 45 minutes.

M. Éric FILAINE

M. Jean-Pierre JUNIET

M. Rodolphe GAUTRON

M. Laurent LABORIE

M. Jérémy LECOMTE

Mme Marie-Madeleine LARUE

M. Dominique BELLIER

M. Nicolas LEJARLE

Mme Catherine BLARY

M. Jean-Marie NANNAN

Mme Josiane COLLIN

Mme Carole PINEL

Mme Florence DECARRIER

Mme Sylvie SODOYER

M. Bryan TOUBANCE